

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)

1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Piano comme instrument secondaire BA
Code	
Filières, orientations et options	☒ BA OF ARTS EN MUSIQUE ☐ BA OF ARTS EN MUSIQUE ET MOUVEMENT ☒ Instruments ☐ Instruments historiques ☒ Chant ☒ Direction d'orchestre ☒ Direction de chœur ☒ Composition ☒ Composition à l'image ☒ Musique et musicologie
	☐ MA EN PÉDAGOGIE MUSICALE ☐ ENSEIGNEMENT ☐ Instrumental ☐ Vocal ☐ Théorie ☐ MUSIQUE À L'ÉCOLE ☐ RYTHMIQUE JAKES-DALCROZE
	☐ MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE ☐ CONCERT ☐ Instruments ☐ Chant ☐ <i>Option Musique de chambre</i> ☐ <i>Option Musique contemporaine</i> ☐ <i>Option Performer-composer</i> ☐ ORCHESTRE ☐ ACCOMPAGNEMENT ☐ <i>Option Chef-fe de Chant</i> ☐ MAESTRO AL CEMBALO ET DIRECTION D'ENSEMBLES BAROQUES
	☐ MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE SPÉCIALISÉE ☐ SOLISTE ☐ Instruments ☐ Chant ☐ PRATIQUE HISTORIQUE ☐ Instruments ☐ Chant ☐ MUSIQUE MÉDIÉVALE ☐ DIRECTION D'ORCHESTRE SPÉCIALISÉE ☐ DIRECTION DE CHŒUR SPÉCIALISÉE
	☐ MA EN COMPOSITION ET THÉORIE MUSICALE ☐ COMPOSITION ☐ COMPOSITION DE MUSIQUE MIXTE ☐ <i>Option Multimédia</i> ☐ THÉORIE MUSICALE ☐ <i>Option Enseignement</i> ☐ <i>Option Recherche</i> ☐ <i>Option Ethnothéories</i>
	☐ MA EN ETHNOMUSICOLOGIE
	☒ Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières

Site	☒ Genève ☒ Neuchâtel	
Niveau du cours	Si cours annuel : ☒ A1 ☒ A2 ☒ A3 ☐ A4 ☐ A5	Si cours semestriel : ☐ S1 ☐ S2 ☐ S3 ☐ S4
2. Organisation		
Organisation temporelle	☐ Cours régulier annuel ☐ Cours régulier semestriel ☐ Unité d'enseignement ponctuelle (stage, masterclasse, session, tutorat etc.) <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>	
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	30	
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre		
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	☒ Cours individuel ☐ Cours-atelier en petit effectif (jusqu'à 5 étudiant-e-s) ☐ Cours-atelier en moyen effectif (jusqu'à 7 étudiant-e-s) ☐ Atelier (jusqu'à 18 étudiant-e-s) ☐ Cours (jusqu'à 40 étudiant-e-s) ☐ Autre : Type d'enseignement : Nombre d'étudiant-e-s :	
Langue(s) d'enseignement	☒ Français ☐ Allemand ☐ Italien ☐ Anglais	
3. Prérequis		
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	☒ Pas de prérequis ☐ Avoir validé l'unité d'enseignement : ☐ Autre(s) :	
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)		
• Acquérir, pour les étudiant-e-s non-pianistes, une certaine habileté au clavier. • Développer les compétences techniques fondamentales nécessaires pour jouer du piano, incluant la coordination des deux mains, la lecture de partitions et la maîtrise des principaux accords et gammes. • Interpréter des pièces de niveau débutant à intermédiaire, en appliquant des techniques de doigté appropriées et en respectant les indications dynamiques et expressives. • Se servir du piano en tant qu'instrument accompagnateur, en utilisant des progressions d'accords et des motifs d'accompagnement simples. • Développer des compétences d'écoute et d'adaptation en temps réel lors de l'accompagnement au piano. Remarque : Ces compétences sont essentielles tant pour les études (plusieurs cours nécessitent de savoir jouer du piano) que pour les futures carrières professionnelles (déchiffrement de partitions, réduction ou arrangement, accompagnement, enseignement, etc.).		

5. Contenu et forme de l'enseignement

Pièces de différents niveaux jouées seules ou en accompagnement, 4 mains, études, gammes, etc. Compte tenu de l'étendue du répertoire, des variétés de styles et de genres et des niveaux différents rencontrés, le contenu des cours peut être très varié.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.

TYPE DE VALIDATION

- | | | |
|--|---|--|
| ☒ Examen noté* | ☐ Contrôle continu noté* | ☐ Participation |
| ☐ Rapport de stage | ☐ Co-évaluation | ☐ Autre(s) : |

* MODALITÉS D'ÉVALUATION

- | | | |
|---|--|---|
| ☒ Prestation artistique | ☐ Production écrite | ☐ Production orale |
| ☐ Autre(s) : | | |

Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :

Contenu de l'examen (si pertinent) :

BA1

Durée de l'examen : 5 minutes

Programme de l'examen : deux pièces de caractère différent.

BA2

Durée de l'examen : 15 minutes

Programme de l'examen : environ 15 minutes de musique, dont au moins une pièce d'accompagnement, une pièce seule et une pièce imposée travaillée en autonomie durant 5 semaines.

COMPOSITION DU JURY

- | | |
|--|---|
| ☒ Professeur-e-s concerné-e-s avec voix consultative | ☐ Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative |
| ☐ Expert-e interne | ☒ Expert-e externe |
| ☒ Représentant-e de la direction (présidence) | |

Remarque(s) :

7. Modalités de remédiation et de répétition

Possibilité

- ☒ Remédiation possible
☐ Pas de remédiation

La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.

Modalités

La remédiation est ouverte **à la demande de l'étudiant-e** lorsque la note se situe entre 3.5 et 3.9.

La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, **la consultation du ou de la responsable de**

	la filière ou du département est nécessaire.
8. Remarques	
Au niveau Bachelor, le piano comme instrument secondaire ne concerne pas les organistes.	
9. Bibliographie	
10. Enseignant-e-s	
Coordination : Christophe Sturtzenegger Avramescu Ioanna (GE) Gogniat Raphaël (GE) Moqadem Jamal (GE) Sturzenegger Christophe (GE) Vacher Johann (GE) Vigoureux Audrey (GE) Colin Raphaël (NE) Dieufils Nathalie (NE) Frenk Birgit (NE) Naydenova Veneziela (NE) Luong Quoc-Vinh (NE)	
11. Validation du descriptif	
Date de validation	2026
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM